

Pour deux raisons qui lui sont bien particulières, le Canada met l'accent sur la "croissance économique" considérée comme un objectif national prioritaire touchant à la fois la politique intérieure et étrangère. Le problème du sous-développement économique au Canada (par exemple, le chômage régional) n'est pas de même nature que le problème d'un plus juste équilibre à maintenir dans le domaine culturel, mais ils n'en sont pas moins étroitement liés. Une chute des activités commerciales, un ralentissement de la croissance économique et une diminution des ressources financières qu'utilisent les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada à des fins de développement régional et de réforme pourraient entraîner, du point de vue politique, des conséquences graves.

En second lieu, nous nous préoccupons non seulement de la nécessité d'activer la croissance économique, mais encore et surtout de la façon d'y parvenir. Ainsi, au moment d'affecter des crédits, nous devons faire un choix judicieux entre les secteurs de l'extraction et de la fabrication si nous voulons une croissance équilibrée, un niveau d'emploi élevé et une économie diversifiée.

Nous devons considérer les avantages et les inconvénients qu'il y a dans certains secteurs à trop compter sur l'investissement étranger pour stimuler cette croissance. Les ressources de l'extérieur, qui peuvent être utiles pour assurer la stabilité politique, peuvent aussi constituer un danger politique si, à cause de la façon dont elles sont apportées et utilisées, elles ont pour effet d'affaiblir le contrôle canadien de l'économie ou de développer celle-ci d'une façon peu équilibrée. Des questions complexes sont actuellement à l'étude au Canada, mais le Gouvernement n'est parvenu à aucune conclusion générale à ce sujet. Je les mentionne brièvement afin d'illustrer le lien étroit qui existe entre la croissance économique et les questions politiques de souveraineté et d'indépendance.

Le lien très étroit qui existe entre la croissance économique et les questions de paix et de sécurité doit aussi paraître évident. Nous n'aurions pas cantonné des forces canadiennes pendant deux décennies en Europe, où il s'en trouve encore, si nous ne nous étions pas rendu compte du lien étroit qui existe entre la sécurité militaire, la confiance politique et la croissance économique. En outre, dans le domaine spécifiquement militaire de l'OTAN, le choix de l'échelle et du point d'application de sa participation n'est pas facile pour un pays qui n'est ni le coeur de tout un système, comme les États-Unis, ni une puissance de la région où se font face les dispositifs de l'Atlantique et du Pacte de Varsovie. La réduction des forces canadiennes cantonnées en Europe et le fait qu'elles aient été appelées à jouer un rôle différent, aussi bien dans le contexte canadien que dans celui de l'OTAN, découle d'un nouvel examen de notre propre rôle au sein de l'Alliance. Elle n'a entamé en aucune façon notre engagement dans le système ni notre opinion sur la grande valeur politique de l'association.

Notre révision annonce un resserrement continu et concerté de nos relations avec l'Amérique Latine qui n'amènera pas immédiatement une participation intégrale au système interaméricain mais, vraisemblablement, un statut